

**Acte de nomination des mandataires
Régie de recettes et d'avances de Domremy**

Le Président du Conseil départemental des Vosges,

Vu l'arrêté n° 2021/5637/OH/DCSJ-SSC portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances pour le site de Domremy ;

Vu l'arrêté n° 2021/5638/OH/DCSJ-SSC portant acte de nomination du régisseur et du mandataire suppléant et son avenant modificatif n° 2022/9216/OH/DCSJ-SSC

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 30/09/2022 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 30/09/2022 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 30/09/2022 ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER

Mesdames Claire Bonnard, Pauline Hilaire, Jessica Barrière, Estelle Clerget et Messieurs Pierre Suaire, Alexandre Lebrun, sont nommés mandataires de la régie de recettes et d'avances de Domremy, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de recettes et d'avance de Domremy avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Est également nommée mandataire pour la durée de son contrat Madame Audrey Lemoine.

ARTICLE 2

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif des régies, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal, ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 3

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006.

ARTICLE 4

L'arrêté n° 2022/6606/EJ/DCS-SSC du 7 mars 2022 et ses avenants n°1, n°2 et n°3 sont abrogés.

ARTICLE 5

Le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification.

FAIT à Epinal, le 05/10/22

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ QUALIFIÉE
POUR NOMMER
LES MANDATAIRES,

Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Le Directeur Général des Services

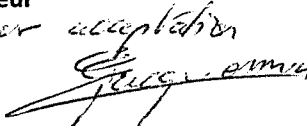


DAMIEN PARMENTIER
Damien PARMENTIER

DAMIEN PARMENTIER
2022.10.05 16:36:28 +0200
Ref:20220930_104420_1-4-0
Signature numérique
Le Directeur Général des Services

SIGNATURES DU RÉGISSEUR
ET DES MANDATAIRES SUPPLÉANTS
PRÉCÉDÉES DE LA FORMULE
MANUSCRITE « VU POUR ACCEPTATION »,

Le régisseur

Vu pour acceptation



Estelle JACQUEMIN

Les mandataires suppléants

Vu pour acceptation

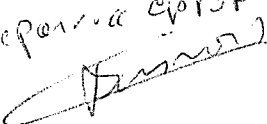
Séverine PERRIN

Damien ANTOINE

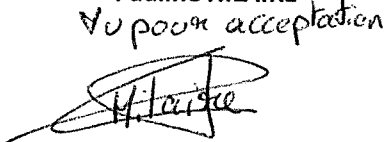
Vu pour acceptation


SIGNATURE DES MANDATAIRES
PRÉCÉDÉES DE LA FORMULE
MANUSCRITE « VU POUR ACCEPTATION »,

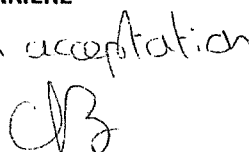
Claire BONNARD

Vu pour acceptation


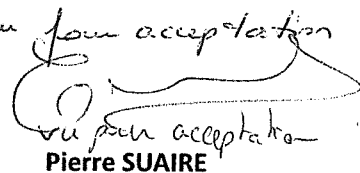
Pauline HILAIRE

Vu pour acceptation


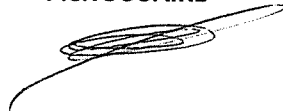
Jessica BARRIERE

Vu pour acceptation


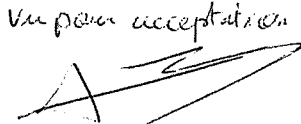
Estelle CLERGET

Vu pour acceptation

vu pour acceptation

Pierre SUAIRE



Alexandre LEBRUN

Vu pour acceptation


Audrey LEMOINE

Vu pour acceptation
